



Séance du conseil communal du 18 novembre 2025 à 8h30

----- Note explicative concernant l'ordre du jour

1. Projet de construction d'un complexe scolaire et sportif avec caserne pour le CGDIS « Campus Baggerweier » à Remerschen - Avant-projet détaillé

Après analyse des besoins futurs en infrastructure scolaire résultant de l'évolution démographique de la commune et en considérant les investissements majeurs nécessaires à réaliser sur les différents sites scolaires actuels le Collège des bourgmestre et échevins propose au conseil communal l'approbation d'un avant-projet détaillé de construction d'un complexe scolaire et sportif avec caserne pour le CGDIS « Campus Baggerweier » à Remerschen, pour regrouper tous les enfants de la commune de Schengen sur un site unique.



Ce nouveau complexe scolaire avec Maison Relais intégrée et salle de sports sera construit à l'entrée de Remerschen en venant de la direction de Schengen au site « Klosbam ». Ce complexe scolaire et sportif, avec les infrastructures sportives et de loisirs déjà existantes autour du site « Baggerweier », servira à l'avenir à tous les enfants de la commune fusionnée Schengen, comme un campus scolaire et sportif commun.

L'objectif principal et l'avantage indiscutable d'une structure centrale est de donner à chaque enfant de la commune de Schengen, indépendamment de son lieu de résidence, les mêmes possibilités de développement et d'éducation et



ce, à bien des égards, ce qui représente une valeur ajoutée considérable.

Un campus scolaire et sportif commun permet également de rapprocher les enfants de nos 9 villages et de renforcer le développement social des enfants. Ce projet ambitieux et tourné vers l'avenir, tient compte de l'évolution démographique possible de la commune résultant du plan d'aménagement général (PAG). Les infrastructures scolaires et sportives envisagées seront conçues pour les générations futures jusqu'à l'horizon de planification de 2046 et poursuivent le processus des fusions scolaires passées des anciennes communes de Burmerange, Schengen (Remerschen) et Wellenstein.



La question de l'emplacement résulte de multiples critères de sélection, notamment les terrains disponibles pour ce type de construction, la situation géographique au sein de la commune, les liaisons de transport, les infrastructures existantes et le potentiel de développement des localités. Sur la base de ces critères, la décision a été prise en faveur du site de Remerschen. Après une planification préliminaire et une réflexion approfondie, il a été décidé qu'une reconstruction ou une nouvelle construction des bâtiments scolaires vétustes d'Elvange et de Bech-Kleinmacher ne pouvait être envisagée. Les principales raisons en sont avant tout :

- les surfaces disponibles
- les contraintes durant les travaux de construction, entraînant un grand dérangement au fonctionnement de l'école et auprès de la population affectée
- l'offre d'infrastructures scolaires qui en résulte, avec le risque d'une répartition inévitable des enfants endéans les 3 écoles en cas d'un sureffectif des classes individuelles, sans tenir compte de leur domicile
- les coûts associés
- le potentiel de développement possible au-delà de l'horizon 2046

Le projet prévu « Campus Baggerweiler » comprend :

1. la construction d'une nouvelle école centrale avec Maison Relais pour tous les cycles à Remerschen (max. 688 enfants), centre de compétences intégrés (Logopédie et Centre pour enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme)
2. la construction d'un nouveau hall sportif, moderne et divisible en plusieurs terrains de jeux, qui prendra en compte le sport scolaire et les besoins des clubs sportifs (Tribune 250 pers.).



3. la construction d'une nouvelle caserne pour le CGDIS
4. la construction d'un quai de bus scolaire, d'un kiss&go et adaptations du parking existant
5. l'aménagement d'une piste cyclable
6. des aménagements écologiques et des compensations environnementales

Les avantages d'une structure centrale pour toute la commune sont nombreux et indéniables :

Organisation

- Une organisation et administration scolaire uniformes pour toute la commune
- Une répartition plus équitable et plus efficace du quota d'heures mis à disposition par le ministère(*)
**Sur la base d'une clé de calcul spéciale tenant compte de divers facteurs, chaque commune se voit attribuer par le ministère un certain nombre d'heures pour l'organisation des classes de l'école primaire. Actuellement, ce quota d'heures est réparti entre les 3 écoles principales, ce qui ensuite se fait de manière plus ou moins efficace/équitable en fonction de l'occupation des classes.*
- Meilleure répartition des classes et meilleure utilisation des ressources disponibles (heures d'enseignement, appui pédagogique, assistance en classe, décharges, ...)
- Harmonisation des programmes de classe
- Un PDS (plan de développement scolaire) et un PEP (plan d'encadrement périscolaire) conjoint
- Un site web commun
- Une gestion plus efficace des fournitures scolaires (livres, papier, matériel de bricolage, ...)



Offre scolaire

- Personnel spécialisé présent en permanence sur place (orthophoniste, ...) - les enfants peuvent ainsi être pris en charge au mieux avec tous leurs points forts et leurs faiblesses
- Promotion de nouveaux concepts pédagogiques au moyen d'une architecture et infrastructure flexibles, à la pointe de la technologie d'aujourd'hui. Une offre de plus en plus recherchée dans les écoles modernes, mais qui ne peut jamais être atteinte dans une même mesure dans des bâtiments déjà existants.
- L'implantation dans une zone naturelle offre des possibilités d'enseignement en plein air et d'intégration de la nature dans la journée scolaire (jardin scolaire, vignoble scolaire, ...)
- Intégration de la réserve naturelle « Haff Réimech », du Biodiversum, de projets naturels, Waasserschapp (station de traitement d'eau potable), des aires de jeux, ... et de l'infrastructure sportive (terrains de football, terrains de beach-volley, zone de loisirs Baggerweieren, ...)
- Activités parascolaires disponibles sur le campus

Infrastructure

- Amélioration des offres d'infrastructure scolaires et sportives (airtramp permanent, salles à thème, p.ex. pour les sciences, la programmation, etc.)
- Amélioration de l'ambiance à l'intérieur des salles de classe (température, acoustique, qualité de l'air, éclairage, ...)
- Bâtiments accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Salles multifonctionnelles
- Optimisation des coûts de maintenance
- Sécurité renforcée grâce à un accès contrôlé et un concierge sur place.
- Assistance technique sur place par du personnel qualifié



Maison Relais

- Cuisine de production pour les repas quotidiens
- Optimisation de la coopération entre l'école et la Maison Relais grâce à l'intégration dans le bâtiment scolaire (projet time-out, ...)
- Une utilisation plus efficace des salles prévues pour l'aide aux devoirs et un soutien plus personnel pour les enfants après les heures de cour.

Transport

- Optimisation du transport scolaire, du transport pour les activités scolaires (natation, excursions, ...) et parascolaires (Lasep, sport, école de musique, ...)
- Nouveau quai de bus scolaire : point central pour le départ et l'arrivée des bus scolaires, facilitant la gestion des flux des écoliers
- Aménagement d'une zone "Kiss & Go" sécurisée qui permet aux parents de déposer en toute sécurité leurs enfants
- Mobilité douce : pistes cyclables, cheminements piétons et stationnements vélos intégrés

Sport

- Double usage école/commune : le hall est utilisé par les élèves en journée et par les clubs sportifs en soirée et le week-end, maximisant ainsi son utilisation.
- Soutien au tissu associatif local : offre aux associations et clubs un lieu central pour leurs entraînements, compétitions et événements.
- Équipement adapté aux normes modernes : installations polyvalentes (terrain multisports, vestiaires, gradins, buvette) permettant la pratique de nombreuses disciplines.
- Promotion de la santé et du bien-être

CGDIS

- Position stratégique à Remerschen : localisation optimale pour réduire les temps d'intervention dans l'ensemble de la commune et les environs.
- Infrastructures modernes et répondant aux standards du CGDIS
- Meilleures conditions de travail pour les volontaires et professionnels
- Renforcement de la coopération intercommunale
- Intégration harmonieuse dans le campus : proximité avec l'école favorisant des actions de sensibilisation à la sécurité et à la prévention pour les enfants.

Le coût total de l'avant-projet détaillé est estimé comme suit :

Ecole fondamentale	84.331.411
Hall sportif	20.460.525
Bâtiment CGIDS	6.031.492
Piste cyclable	1.251.722

Aménagement zone verte	1.755.000
Adaptation ponctuelle du parking existant	351.000
Kunst am Bau	661.000
Compensation environnementale	1.500.000
Divers et imprévus + hausses de prix	4.744.988
Total	121.087.138
Estimation subsides étatiques	38.600.000
Total estimé après déduction subsides	82.487.138

2. Résolution relative à la sortie du nucléaire et au développement des énergies renouvelables

Proposition d'approbation d'une résolution proposée par le Collège des bourgmestre et échevins à la sortie du nucléaire et au développement des énergies renouvelables.

Par cette résolution la commune de Schengen réaffirme sa position ferme contre l'utilisation de l'énergie nucléaire, en particulier contre la prolongation de la durée de vie de la centrale voisine de Cattenom, considérée comme une menace pour la sécurité et l'environnement de la Grande Région.

En parallèle, les communes de l'Alliance des communes luxembourgeoises contre le nucléaire, dont la commune de Schengen fait partie, s'engagent à soutenir activement la transition énergétique en favorisant le développement des énergies renouvelables et des mesures d'efficacité énergétique sur leur territoire.

3. Plan de gestion annuel de la forêt communale 2026

Approbation du plan de gestion annuel de la forêt communale pour l'exercice 2026 :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Gestion durable des forêts :	120.500,00 €	67.500,00 €
Protection de la nature :	55.000,00 €	
Sensibilisation :	35.000,00 €	
Ressources cynégétiques :		4.000,00 €
Surveillance et Police :	1.000,00 €	
Logistique et personnel :	69.000,00 €	
Total :	280.500,00 €	71.500,00 €



4.a) Propriétés immobilières : Contrats de fermage

Approbation d'un contrat de fermage avec M. et Mme Seiler-Baehr de Bech-Kleinmacher relatif à la location d'une partie d'une parcelle de terrain sise à Bech-Kleinmacher, Sandtegaass, d'une contenance d'environ 0,31 ares au prix de 25,00.- € par an.

Approbation d'un contrat de fermage agricole avec M. Max Kieffer de Wellenstein relatif à la location de 2 parcelles de terrains sises à Wellenstein, an der Schlaed et Bech-Kleinmacher, Frideschwéngerten, d'une contenance totale de 29,11 ares au prix symbolique de 2,00.- € par an dans l'intérêt de la conservation de la nature.

Approbation d'un contrat de fermage avec M. Patrick Goehler d'Elvange relatif à la location de 9 parcelles de terrains sises à Elvange, Am Schneideschwangert, d'une contenance totale de 38,08 ares au prix de 50,00.- € par an.

4.b) Propriétés immobilières : Avenant aux conventions de mise à disposition des églises de Bech-Kleinmacher, Burmerange, Elvange, Remerschen, Schengen, Schwebsingen, Wellenstein et Wintrange

Approbation d'un avenant aux conventions de mise à disposition des églises de Bech-Kleinmacher, Burmerange, Elvange, Remerschen, Schengen, Schwebsingen, Wellenstein et Wintrange signées avec le Kierchefong dans l'intérêt d'apporter une précision auxdites conventions concernant la modalité de paiement de l'indemnité annuelle.

4.c) Propriétés immobilières : Acte notarial de droit d'emphytéose et vente d'une maison à Schwebsingen

Approbation d'un acte notarial de droit d'emphytéose et vente d'une maison en bande avec acte de cession d'un droit d'emphytéose sur 75 ans sise à Schwebsingen, 18, Cité Robi Goldschmit, avec M. Weirig Tom et Mme Treinen Jenny de Schengen, au prix de vente de 680.000,00.- €. La vente de la

maison a fait l'objet d'un appel de candidatures suivant les critères d'attribution fixés par le conseil communal le 5 avril 2017. L'attribution a eu lieu par classement en fonction de ces critères d'attribution dont l'âge, le nombre d'enfants, le lieu de travail et le domicile.

4.d) Propriétés immobilières : Maison Sünnen à Bech-Kleinmacher : Avenant à l'accord de mise disposition

Approbation d'un avenant à la convention de mise à disposition avec la Société de la Croix-Rouge luxembourgeoise relative à la mise à disposition gratuite de la Maison Sünnen à Bech-Kleinmacher pour une durée supplémentaire de 6 mois jusqu'au 31 décembre 2025 en vue d'héberger une famille ayant fui la guerre en Ukraine.

Pour 2026 il est envisagé de signer une convention GLS avec la Croix-Rouge luxembourgeoise afin de confier la gestion de ce logement communal dans un cadre de location sociale.

5. Enseignement : Contrat de consultance et d'accompagnement relatifs à l'innovation pédagogique technologique dans l'école fondamentale de la commune de Schengen - EduCare

Approbation d'un contrat de consultance et d'accompagnement relatifs à l'innovation pédagogique technologique dans l'école fondamentale de la commune de Schengen – EduCare avec la société EduDesign de Dudelange, qui propose un accompagnement pédagogique technologique dans l'école fondamentale de la commune de Schengen.

Le contrat vise à soutenir l'école fondamentale dans la mise en œuvre d'innovations pédagogiques et technologiques favorisant un enseignement moderne, inclusif et numérique. L'objectif est d'adapter les pratiques éducatives et les espaces d'apprentissage aux besoins actuels des élèves et des enseignants.

6. Adhésion au pacte communal du vivre-ensemble interculturel



Proposition d'adhésion avec les communes du canton de Remich au pacte communal du vivre-ensemble interculturel.

Dans un esprit d'ouverture, de solidarité et de cohésion sociale, la commune de Schengen envisage d'adhérer au Pacte du vivre-ensemble interculturel, une initiative nationale soutenue par le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.

Ce pacte a pour objectif de favoriser la participation active de tous les habitants à la vie communale, indépendamment de leur origine, culture ou conviction. Il promeut le dialogue interculturel, la compréhension mutuelle et la valorisation de la diversité comme un atout essentiel pour la communauté locale.

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace et coordonnée du pacte, la commune de Schengen avec les autres communes du canton de Remich ont choisi de confier la coordination du projet à l'association Inter-Actions asbl, reconnue pour son expertise dans le domaine de la cohésion sociale, de l'inclusion et du vivre-ensemble au niveau local.

L'association accompagnera la commune dans :

- la concertation avec les acteurs locaux (citoyens, associations, écoles, services communaux, etc.),
- l'élaboration d'un plan d'action local favorisant le vivre-ensemble,
- et la mise en réseau avec d'autres communes et partenaires institutionnels.

Dans cet esprit, la commune exprime également sa volonté de collaboration étroite avec les autres communes du canton de Remich, afin de développer des synergies régionales et de mutualiser les bonnes pratiques en matière d'inclusion, de diversité culturelle et de participation citoyenne.

L'adhésion au Pacte du vivre-ensemble interculturel s'inscrit pleinement dans la vision de la commune de Schengen : construire une société locale plus inclusive, respectueuse et participative, où chaque habitant trouve sa place et contribue activement à la vie collective.

Chaque commune peut bénéficier d'une subvention annuelle de 30.000,00.- € pour financer le poste de coordinateur et les frais de fonctionnement.

7. Personnel : Convention collective pour salarié-e-s de la commune de Schengen - Ajout

Proposition d'ajouter une prime de permanence de contrôle journalier à l'article 20 de la convention collective pour les salarié-e-s de la commune de Schengen du 24 octobre 2023 pour répondre aux exigences de l'autorisation d'exploitation de l'installation de traitement de l'eau potable du S.E.S.E., établie par le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité qui demande une fréquence minimale des visites de contrôle de l'installation de filtration de 1 visite par jour. Les primes allouées au personnel en charge du contrôle seront refacturées au S.E.S.E.. L'ajout a été avisé favorablement par la délégation du personnel.

8.a) Finances : Modifications budgétaires

Approbation de 3 modifications budgétaires :

3/628/611200/99001	Hygiène publique : Location de toilettes	11.500,00
3/628/612200/99001	Nettoyage containers sanitaires	10.000,00
4/532/240000/99001	Subvention pour l'installation d'énergies renouvelables	50.000,00

par la diminution de 71.500,00.- € le boni présumé fin exercice de 625.150,69.- € du budget, exercice 2025.

8.b) Finances : Redevances à percevoir pour la fourniture de main d'œuvre à des particuliers : Modification

Proposition d'adapter les tarifs par heure d'un-e salarié-e à tâche manuelle ou intellectuelle fixés le 10 septembre 2019 aux coûts réels actuels :

	Ancien tarif	Nouveau tarif
Lundi au vendredi	40,00.- €	50,00.- €
Samedis	60,00.- €	75,00.- €
Dimanches et jours fériés	80,00.- €	100,00.- €

9. Commission consultative communale des finances : Remplacement d'un membre

Fraction	Personne à remplacer	Candidat proposé
Besser Zesummen	Zeimes Florent	Klinker Marc

10. Projet d'aménagement particulier modifié « nouveau quartier » « Seckerbaach » à Schengen



Approbation du projet d'aménagement particulier modifié « nouveau quartier » « Seckerbaach » à Schengen concernant des fonds concernant des fonds sis à Schengen au lieu-dit « Seckerbaach »,

présenté par le bureau Forma architectes de Grevenmacher au nom et pour le compte de Moselle Real Estate sàrl. Le projet initial a été approuvé par le Ministère des Affaires intérieures en date 30 janvier 2020. Lors de la procédure publique, une réclamation contre le projet a été introduite. Le projet a été mis à jour sur base de l'avis de la cellule d'évaluation du Ministère des Affaires intérieures.

11. Avenant à la convention avec Mouvement pour l'Egalité des Chances pour Tous asbl – Ajout service régional de médiation de voisinage



Approbation d'un avenant à la convention entre l'Administration communale de Schengen et l'Association sans but lucratif, le Mouvement pour l'Egalité des Chances pour Tous – MEC asbl relatif à l'ajout du service régional de médiation de voisinage.

12. Office social commun Remich : Renouvellement du mandat d'un membre du conseil d'administration

Proposition de renouveler le mandat de membre du conseil d'administration de l'Office social commun Remich regroupant les communes de Bous-Waldbredimus, Lenningen, Remich, Schengen et Stadtbredimus de M. Ernest Muller de Wellenstein pour une nouvelle période de 6 ans à partir du 1^{er} janvier 2026.

Le deuxième poste devenu vacant par la décision de Mme Funk-Kiesch Josée de ne pas poursuivre son mandat, a été déclaré vacant par la publication d'un appel de candidatures le 10 novembre 2025.

13. Règlement de la circulation de l'ancienne commune de Burmerange - Modification

Proposition d'ajout d'un passage piéton dans la Cité Waertzgaertchen à Elvange afin de compléter le « Sechere Schoulwee ».

14. Points ajoutés par le conseiller indépendant Tom Bellion :

- a) Renaissance du canapé artistique de Bech-Kleinmacher
Motion en faveur de la création d'un nouvel objet d'art permettant de faire naître le canapé artistique de Bech-Kleinmacher
- b) Bornes de recharge et de réparation de vélos
Motion visant à installer des bornes de recharge et de réparation de vélos sur le territoire de la commune de Schengen
- c) Oekostroum Boermereng – Biergerversammlung
Motion pour l'organisation sans délai d'une séance d'information publique avec le promoteur du projet d'implantation d'un parc de cinq éoliennes à Burmerange
- d) Organisation d'une réunion de quartier avec les habitants et les usagers de la rue « hannert de Gaarden » à Elvange
Motion pour l'organisation sans délai d'une réunion de quartier avec les habitants et usagers de la rue « hannert de Gaarden » à Elvange
- e) Conseil communal – Ordre du jour
Motion demandant au collège des bourgmestre et échevins d'ajouter à l'ordre du jour du conseil communal, des sous-points au point « Questions des conseillers au collège des bourgmestre et échevins », reprenant les questions formulées de manière formelle par les conseillers
- f) Bénévolat : Reconnaissance et valorisation
Motion pour la reconnaissance et la valorisation du bénévolat dans la commune de Schengen

15. Divers : Affaires courantes et communications

- Luxembourg Tourism Awards – Lauréat dans la catégorie « Commune méritante » avec le projet du Musée européen Schengen et Prinzessin Marie-Astrid Europa
- Réunion d'information publique relative au projet « Parc éolien Oekostroum Boermereng » le 17.12.2025 au CMK à Burmerange
- Communiqué de presse commun des communes de Merzig (D), Perl (D), Remich et Schengen relatif à une ligne ferroviaire Saarebruck-Luxembourg
- Suivi de la demande relative au transport scolaire de la commune de Schengen vers les lycées du Limpertsberg
- Statistiques Ecole de musique régionale Mondorf-les-Bains
- Autorisation Min. de l'Environnement relative à l'aménagement d'un cimetière forestier à Elvange
- Syvicol - Compte-rendu du comité du 01.10.2025
- Statistiques Velo-Summer 2025
- SESE Notfallübung du 11.11.2025



16. Questions des conseillers au collège des bourgmestre et échevins

Questions écrites de la fraction « Besser Zesammen »

- Question écrite BZ#09-2025 concernant le projet éolien transfrontalier baptisé « Oekostroum Boermereng »
- Question écrite BZ#10-2025 concernant le plan d'action communal mis en œuvre face à la prolifération du frelon asiatique
- Question écrite BZ#11-2025 concernant la situation actuelle du logement dans la commune de Schengen
- Question écrite BZ#12-2025 concernant l'état de déploiement de la fibre optique dans la commune
- Question écrite BZ#13-2025 concernant le relevé topographique et le coût des terrains acquis par l'Administration communale pour l'exécution du campus scolaire Baggerweier (école, hall sportif et caserne CISCH)

Questions écrites du conseiller indépendant Tom Bellion

- Question écrite TB#13-2025 relative à la mise en œuvre du nouveau règlement général de la circulation de la commune de Schengen
- Question écrite TB#14-2025 relative au service hivernal
- Question TB#15-2025 relative à la présence de PFAS dans l'eau potable, voire dans les eaux usées

Questions orales du conseiller indépendant Tom Bellion

- Riemessen, SESE, Waasserschapp : Gëtt d'Waasser den 1.1.2026 méi déier?
- Uechtert d'Gemeng: E-Reider: Liesbar, accessibel an einfach ze benotzen?
- Elweng, hannert de Gaarden: Wéini kennt dee leschte Belag?
- Welleschten, Härewee & Gielebongert: Goud d'Zil erreecht?
- Biergerbedeelegung: Wou steet de Projet? Déi nächst Schrëtt?
- Remerschen, Campus Baggerweier: Informationsversammlung fir d'Bierger?
- Elweng, hannert de Gaarden? Ginn ech ofgesécher?

- Eimereng, rue Tasch/Weidemillen: Misst daat Schëld net bei d'Kräizung rue de la Frontière?
- Bech-Maacher, Zentralschoul: Kiss&Go?
- Bech-Maacher, Zentralschoul: Biergeratelier fir meng Zukunft?
- Riemesch, Zentralschoul: Biergeratelier fir meng Zukunft?
- Schwéidsbengen, Hafen: Camping?